

*Le renseignement en France et aux Etats-Unis
Quelles solutions pour améliorer la lutte anti-terroriste ?
Réorganisation et coopération nationale et internationale*

Conférence organisée par la **French-American Foundation – France**, le 26 mars 2007, avec le soutien du **Centre des Amériques de Sciences Po**, et avec la participation de :

Charles Cogan, Research Associate au Belfer Center for Science and International Affairs (BCSIA) à la Kennedy School of Government, Harvard University et pendant 35 ans officiel de la CIA.

Alain Chouet, ancien Chef du Service de Renseignement de Sécurité de la DGSE, spécialiste des problèmes islamiques et des questions de sécurité;

Et **Xavier Guilhou**, Président de XAG Conseil, Conseiller du Commerce Extérieur de la France (CCEF), et auditeur de l'Institut des Hautes Etudes de la Défense Nationale

La modération a été assurée par **Gregory Viscusi**, *Bloomberg News*.

(Biographies des participants en fin de document.)

Face au danger que représentent pour la France et les Etats-Unis les groupes terroristes, nous avons à la French-American Foundation – France, senti le besoin de dresser un état des lieux précis de la lutte anti-terroriste et de la coopération entre la France et les Etats-Unis sur ce sujet. Pour ce faire, nous avons convier trois experts reconnus mondialement sur ces questions, Charles Cogan, Alain Chouet et Xavier Guilhou, qui ont accepté de participer avec nous à un discussion-débat qui a suscité l'intérêt d'environ 200 personnes. Quels sont les points forts et les écueils de l'organisation du système de renseignement aux Etats-Unis ? Quels sont les réussites et les problèmes que les occidentaux peuvent rencontrer en terme de lutte anti-terroriste, et de lutte contre le terrorisme ? Quels sont les nouveaux défis que lancent les terroristes aux Etats du monde ? Comment pouvons nous y faire face efficacement ? En réponse à ces questions, voici le compte rendu des discours faits par nos trois intervenants.

Charles Cogan

« En premier lieu, il faut noter qu'il y a aux Etats-Unis une méfiance générale contre le gouvernement centralisé, voire même contre le principe de gouvernance qui empiète sur les libertés de l'individu. Cette aversion nous vient des pères fondateurs qui, déjà, avait une répugnance le pouvoir central fort émanant de Londres.

Aux Etats-Unis, le concept de « contrôle et équilibre », l'héritage de Montesquieu, fut mis en pratique dans la Constitution américaine dans le but de contrecarrer une logique élisabethaine trop centralisée. Face à ce constat, force est de constater que la forme de gouvernement qui existe aux Etats-Unis est contestataire, aboutissant souvent à des solutions de compromis. Tout gouvernement qui irait dans le sens d'une augmentation de la centralisation serait sanctionné par le peuple, au travers d'un échec lors des élections suivantes (comme l'illustre bien ce qui s'est passé en novembre dernier.)

Ce système de gouvernement contestataire s'instille dans tous les rapports entre pouvoirs aux Etats-Unis : ainsi de manière continue et habituelle, le législatif s'oppose à l'exécutif, le judiciaire s'oppose au groupe constitué du législatif et de l'exécutif, des oppositions existent au sein même de l'exécutif. Toutes ces oppositions et rivalités sont aussi vraies dans le monde du renseignement.

Selon moi, ce système de gouvernement est dangereux dans le monde post 11 septembre, un monde de menace existentielle et de risque indéterminé. En effet, la seule solution pour contrecarrer des attaques terroristes telles que celles du 11 septembre et être efficace dans la lutte serait de centraliser plutôt que de disperser les organes qui sont censés protéger le territoire des Etats-Unis.

A l'origine, en 1947, lors que la CIA et le poste de Directeur Central du Renseignement/ Director of Central Intelligence (DCI) furent créés, il y eut une forte résistance de l'establishment militaire. Cette résistance a été vaine, personne n'ayant oublié que ce furent les services de renseignement militaire qui avaient failli à leur devoir au moment de Pearl Harbor. Le Directeur Central du Renseignement dirigeait la CIA mais était aussi officiellement à la tête de tout le renseignement américain. Mais le nom est trompeur, car de fait le Ce Directeur central n'était ni directeur, ni central : il n'a jamais eu de pouvoir direct sur les 16 agences de renseignement. la National Security Agency (NSA), le National Reconnaissance Office (NRO) et le National Geospatial Intelligence Agency (NGA) dépendaient toujours directement du Department of Defense. Le DCI n'avait comme pouvoir global que des pouvoirs de coordinations, en leur donnant par exemple des listes de « besoins » de renseignement. De plus, alors que son pouvoir officiel lui donnait le contrôle du budget global des services de renseignement, de fait il ne contrôlait que 20% des budgets, 80% des budgets du renseignement dépendant directement du Pentagone.

L'intelligence Reform and Terrorism Prevention Act votée en décembre 2004 avait pour but, au travers de la création d'un poste de Directeur du Renseignement National (Director of National Intelligence, DNI) de mettre un terme à ces « défauts », en créant un poste dont le titulaire aurait eu pouvoir sur tous les budgets, ainsi qu'en étant le véritable chef de toutes les agences de renseignements du pays.

Or, le Pentagone a réussi à faire insérer une phrase dans la loi qui rendait caduque tout l'intérêt de cette loi : en effet, suivant la loi finalement votée, il a été acté que la chaîne de commandement qui passe du président, au secrétaire à la défense, puis aux opérations sur le champs de bataille et enfin au soldat, ne puisse pas être entravée par les actions des services de renseignement dépendant du DNI. Dans ce cadre, en conséquence, les instituts de renseignement qui dépendaient auparavant du ministère de la défense (NSA, NRO et NGA),

les éléments les plus importants du renseignement américain à l'exception de la CIA sont restés sous le commandement exclusif du Pentagone.

En principe, le DNI devait avoir la main sur toutes les agences de la communauté du renseignement, y compris la CIA et son chef, maintenant dénommé Directeur de la CIA et plus Directeur central du Renseignement. Selon un ancien chef de la CIA, l'amiral Stansfield Turner, la loi de décembre 2004 ne donne pas au DN des pouvoirs plus étendus que ceux qu'il exerçait lorsqu'il était Directeur central du renseignement. Ainsi, bien que le DNI et son adjoint aient pris leurs fonctions en avril 2005, leurs pouvoirs exacts n'ont pas été définis de manière précise.

Cela provient du fait que le DNI et le secrétaire à la défense devaient définir les modalités du partage du pouvoir en matière de renseignement. Cela n'a jamais fonctionné du temps de Rumsfeld et de Negroponte. Le texte de la loi fait plus de 600 pages, et laisse donc une très large place à l'interprétation.. Cela fonctionnera-t-il entre Robert Gates (l'actuel Secrétaire à la Défense), un ancien directeur de la CIA et Mike McConnell (l'actuel DNI) un ancien vice-amiral de la marine américaine ? Gates acceptera-t-il de placer sous l'autorité du DNI les trois services de renseignement du Pentagone ? Cela semble peu probable, et tout au moins prendra du temps : le lobby du Pentagone est trop fort. Néanmoins, M. Gates a demandé au Pentagone et au DNI qu'ils mènent une réflexion sur le partage des pouvoirs.

Troisième problème : de nombreuses recommandations de la Commission du 11 septembre n'ont pas été mises en œuvre. La Commission du 11 septembre avait spécifié que le DNI devait coiffer la branche renseignement du FBI : mais cela est difficile à mettre en pratique, car le FBI est sous les ordres de la Justice, alors que la CIA est sous les ordres directs du président du Conseil de Sécurité Nationale...

Le but de la commission du 11 septembre était de faire du DNI le pendant dans le monde du renseignement du chef d'Etat-major des armées. Le Goldwater-Nichols *Department of Defense Reorganization Act* de 1986, qui bouleversa l'organisation de l'armée américaine mit fin aux conflits inter-armées. Il existe toujours une rivalité, mais tous sont soumis au chef d'Etat-Major. Si cela fonctionne aujourd'hui, cela n'a pas été aussi facile que cela à mettre en place. Mais mettre en œuvre de telles mesures risque d'être bien plus difficile si l'on veut faire l'unité de la communauté du renseignement, qui comprend non seulement des membres de différents services militaires mais aussi des civils de la CIA ou d'autres services. Il a toujours existé au sein de la communauté du renseignement une tension larvée entre civils et militaires qu'on essaye néanmoins de diminuer par exemple en multipliant les échanges de personnel entre renseignement militaire et civil.

C'est peu dire qu'il existe des différences culturelles entre les civils et les militaires dans le monde du renseignement. En général, les militaires considèrent que les civils sont des Cassandre. Par contraste, les militaires sont conditionnés à gagner des batailles, et donc tout ce qui pourrait remettre en question la possibilité d'une victoire à tendance à être minimisé. Les civils, ce qui veut dire essentiellement les analystes et les officiers traitants de la CIA, considèrent en général qu'il faut décrire une situation telle qu'elle est, à n'importe quel prix. Il faut admettre, toutefois, que lorsqu'un officier traitant mène une opération d'action clandestine, il existe la tentation de mettre le renseignement au service de cette action. Une autre différence culturelle a trait à la taille d'une opération. Les civils pensent que les militaires ne peuvent pas faire des opérations, y compris et surtout les opérations des forces spéciales, sans faire appel à trop de personnel et à une logistique encombrante. Ceci est tout à l'encontre des méthodes de la CIA qui sont rapides tout en étant sensibles aux données des environnements étrangers. A l'inverse, les militaires considèrent généralement que les officiers traitants de la CIA sont des amateurs dès lors qu'il s'agit de la chose militaire.

Deux autres volets des recommandations de la commission du 11 septembre ne se retrouvent pas non plus dans la loi : le système de surveillance du Congrès sur le renseignement n'a pas été mis en place. La commission 9/11 une fois encore avait essayé de centraliser le système, en ayant un seul comité de surveillance pour les deux chambres, ou au maximum un comité par chambre. On a fait exactement l'inverse : on a assisté à une multiplication du nombre de comités qui ont un mot à dire sur les questions de sécurité, rendant presque inefficace toute possibilité de contrôle effectif.

Ensuite, jusqu'à aujourd'hui la CIA en temps de paix menait les opérations clandestines (même les paramilitaires), travaillant sous des « *Presidential Findings* », c'est-à-dire lorsque le président découvre des faits qui seraient dangereux pour la sécurité nationale des USA et contre lesquels il faudrait réagir par une action clandestine. Cette prédominance de la CIA a été remise en question par la commission du 11 septembre pour trois raisons : la nouvelle menace massive que représentent les mouvements islamistes pour la sécurité des USA, la fin de la guerre froide et la moindre nécessité de « déni plausible » des opérations, et enfin le fait que les USA restent la seule super puissance dans le monde (en particulier militaire). La commission du 11 septembre pensait venu le temps de changer l'organisme conduisant les opérations militaires « La responsabilité principale pour la conduite et l'exécution des opérations paramilitaires... devrait se trouver désormais dans le *Department of Defense*. »¹ Or cette recommandation n'est pas incluse dans l'acte de renseignement signé par le Président. Par contre M. Bush a signé un ordre exécutif exigeant que la CIA et le Pentagone décide conjointement, dans un délai de 90 jours, s'il y a lieu de changer les procédures actuelles concernant le contrôle et l'exécution des opérations dites « actions clandestines. » (« *covert actions* ».)

Toutefois, et en quelque sorte de manière un peu contradictoire, la commission du 11 septembre n'a pas recommandé que la CIA renonce totalement à son rôle paramilitaire. La Commission dit que le Pentagone et la CIA pourront se concentrer chacun sur leurs points forts respectifs en développant des capacités pour des opérations conjointes. »

* * * * *

Alain Chouet.

« Qu'il me soit d'abord permis de rendre un hommage chaleureux à Charles Cogan qui vient de s'exprimer. Il est pour tous les officiers de renseignement de ma génération un exemple et un maître. Nos destins se sont croisés pendant plus de trente ans sans jamais nous permettre de nous rencontrer. C'est aujourd'hui chose faite et je ressens tout l'honneur qui m'est fait d'être à ses côtés.

Comme Gregory Viscusi vient de vous le préciser, j'ai exercé jusqu'à la fin de l'année 2002 les fonctions de Chef du Service de Renseignement de Sécurité à la DGSE. Ce service était chargé, à l'extérieur du territoire national, du recueil du renseignement et de la mise en œuvre des mesures actives en matière de contre-criminalité, de contre-espionnage, de contre-prolifération et de contre-terrorisme.

Compte tenu du fait que j'ai quitté ces fonctions fin 2002, il va de soi que les opinions que j'exprime ici n'engagent que moi et en aucun cas mon administration d'origine ou tout autre organisme officiel français.

¹ The 9/11 Commission Report: Final Report of the National Commission on Terrorist Attacks upon the United States (New York: W.W. Norton, 2004), p.415.

Ces précisions étant apportées, je crois avant tout nécessaire à la clarté de notre propos de faire une distinction essentielle entre « lutte anti-terroriste » et « contre-terrorisme ».

La lutte anti-terroriste suppose que l'adversaire est personnellement identifié ou identifiable. C'est à dire que l'acte terroriste a été commis ou que les éléments matériels et humains nécessaires à sa perpétration sont réunis, c'est à dire que l'acte criminel est déjà constitué. A ce stade la lutte anti-terroriste est donc essentiellement du ressort de la police, de la justice, voire des forces armées si un Etat étranger est impliqué. Dans cette configuration, les services de renseignements extérieurs (CIA, DGSE) n'interviennent que comme outils d'appoint pour aller chercher quelques informations complémentaires là où les services normaux de l'Etat n'ont pas compétence.

Le contre-terrorisme est une notion plus vaste dont la lutte anti-terroriste ne constitue que l'ultime partie quand toutes les étapes précédentes n'ont pas été mises en œuvre ou ont échoué. Le contre-terrorisme est en effet l'ensemble des actions et mesures visant à ce que le contexte du passage à l'action violente ne se constitue pas, à ce que l'intention d'action violente ne se matérialise pas et même à ce que l'action violente ne soit pas envisagée, pensée, ou conçue. A ce niveau, police, justice et armée n'ont évidemment rien à faire puisque aucune attaque, aucun crime ou délit n'a été commis.

Le contre-terrorisme repose donc sur l'expertise et la capacité de décellement précoce des services de renseignements intérieurs et extérieurs ainsi que sur leur capacité de proposer au politique des contre-mesures qui peuvent relever du domaine diplomatique, économique, social, culturel, politique. Ainsi l'idée américaine de remodeler le Moyen Orient sur des bases démocratique procède en fait – mais sans doute de façon trop décalée de la réalité de terrain - de ce type de stratégie. Ces mesures peuvent donc être « transparentes » et s'inscrire dans la politique générale de l'Etat.. Mais elles peuvent aussi relever de l'action clandestine et secrète puisqu'elles procèdent par essence de l'ingérence et du « procès d'intention », formule évidemment rejetée par tous les systèmes de droit démocratiques.

Rappelons en effet – en ce qui concerne les terroristes du 11/09 que - tant qu'ils n'ont pas forcé la porte du cockpit pour prendre le contrôle de l'avion - leur action ne relevait d'aucune disposition légale répressive alors existante aux Etats Unis et ne pouvait donc être prévenue que par une violation de leurs droits ou par le recours à des services dits « spéciaux ».

Rappelons également une évidence que le « politiquement correct » s'évertue en permanence à dissimuler pudiquement : tous les Etats du monde disposent en quantité souvent non négligeable de fonctionnaires, de magistrats, de policiers, de diplomates, de militaires, d'experts en tout genre pour concevoir et mettre en œuvre leurs décisions politiques légales.

Si, à côté de ces dispositifs, les mêmes Etats entretiennent souvent à grands frais des services spéciaux, ce n'est pas pour faire double emploi avec les autres ou organiser une saine émulation sportive entre fonctionnaires. C'est pour pouvoir s'affranchir à l'occasion et en tant que de besoin de la légalité intérieure ou extérieure ou de leurs engagements internationaux et - de préférence - sans se faire prendre la main dans le sac, ce qui nécessite une certaine technicité. C'est donc ne rien comprendre que d'accuser les services secrets de faire dans l'illégalité. Bien sûr, qu'ils font dans l'illégalité. Ils ne font même que cela. C'est leur vocation et leur raison d'être.

Mais le corollaire de ce constat est que :

1/ on ne peut mélanger sans risque d'échec mutuel l'action des services judiciaires et des services spéciaux

2/ la nécessaire opacité de l'action des services spéciaux impose des modes de coopération très différents des autres formes de coopérations internationales.

En ce qui concerne la lutte anti-terroriste telle que définie plus haut, la coopération internationale – en particulier la coopération franco-américaine - fonctionne plutôt bien. Et elle n'a pas attendu le 11 septembre pour fonctionner.

Faisons tout de suite le lit de certaines accusations récurrentes qui veulent que les services américains fassent preuve d'arrogance, qu'ils aient tendance à utiliser les services de la vieille Europe comme des harkis et qu'ils ne renvoient pas l'ascenseur. C'est une légende sans fondement autre que la frustration de quelques crétins. Car il y a bien sûr des crétins dans les services secrets – comme d'ailleurs dans toutes les autres entreprises publiques ou privées. Et à la DGSE, je suis sûr qu'il y en a. J'ai des noms. Mais autant que j'ai pu le constater en trente et quelques années de carrière, il n'y en a proportionnellement pas plus à la CIA qu'à la DGSE.

Les seules difficultés que nous avons rencontrées dans ce domaine tiennent au gigantisme et à la dispersion du système de sécurité et de renseignement américain qui compte, à ma connaissance, pas moins de 16 agences différentes. C'est là un gigantisme qui pousse à l'hyper-spécialisation, à un cloisonnement extrême et à une grande lourdeur des procédures auxquels les bricoleurs conviviaux des petits services européens sont peu accoutumés. Dans la plupart des cas, ces difficultés ont été surmontées grâce à des initiatives individuelles et aux liens interpersonnels des hommes de terrain.

Le problème est tout autre en matière de contre-terrorisme. Une coopération dans ce domaine ne repose pas seulement sur une synergie des capacités techniques des uns et des autres. Elle suppose un consensus politique. Or dans le domaine du contre-terrorisme islamique le divorce était - et, à mon sens, reste - profond. Depuis les années Reagan, les services américains, sur impulsion de l'exécutif, ont joué du Maghreb aux Philippines, de façon directe ou indirecte, la carte des mouvements islamistes fondamentalistes sunnites pour contrer les influences soviétique et iranienne, les partis communistes ou "progressistes" locaux, pour assurer un cordon sanitaire de protection autour de l'Arabie Saoudite, etc. Nous étions en profond désaccord avec cette stratégie, ce qui a conduit à de profondes divergences.

Nous étions en profond désaccord pour des raisons que – je pense – Xavier Guilhou développera et qui tiennent essentiellement à notre proximité du monde arabe et musulman. Un seul exemple parmi bien d'autres : nous avons en France environ 5 millions de musulmans. A proportion égale, cela représenterait une communauté de 25 millions de musulmans aux Etats Unis. Une telle proportion aurait sans doute incité nos amis américains – comme nous – à une certaine circonspection dans le fait de jouer la carte islamiste. Comme dit le proverbe persan : « Il est facile de faire sortir le génie de la lampe, mais, une fois dehors, il est très difficile de l'y faire retourner ». Or, il est constant que la tragédie du 11/9 n'a pas profondément modifié dans ce domaine la stratégie de l'exécutif américain qui nous a par ailleurs surpris par un certain nombre d'options en matière de lutte globale contre le terrorisme.

Nous avons totalement adhéré et contribué à l'offensive militaire contre le régime Taliban puisqu'il s'agissait d'un Etat constitué qui revendiquait le fait de donner asile à une organisation terroriste avérée. C'est ensuite, et à la lueur de ce que la campagne d'Afghanistan nous a appris sur la Qaïda que les choses se sont compliquées.

Il existe en effet deux façons de passer à la violence terroriste.

Ou bien on constitue un groupe politico-militaire organisé et hiérarchisé avec un chef, une mission, des moyens, une tactique coordonnée, des objectifs définis. Ce qui revient à constituer une armée et à s'engager dans un processus d'affrontement de type militaire. C'est, ou cela a été, le cas de la plupart des mouvements terroristes révolutionnaires ou indépendantistes en Europe, en Amérique du Sud et au Moyen Orient.

Ou bien on a recours à la technique du « lone wolf » qui consiste, en gardant un pied dans la légalité et en posant l'autre dans la transgression, à jouer idéologiquement sur une population sensible pour inciter les éléments les plus fragiles ou les plus motivés à passer à l'acte de façon individuelle ou groupusculaire en frappant où ils peuvent, quand ils peuvent, comme ils peuvent, peu importe, pourvu que l'acte porte la signature de la mouvance et s'inscrive dans sa stratégie générale.

La technique du « lone wolf » est bien connue aux Etats Unis et très familière pour le FBI. Elle a été théorisée au début des années 90 par William Pierce dans ses « Turner Diaries » (qui restent encore aujourd'hui au top ten des ventes en Amérique) et qui inspirent la plupart des militants violents de la Suprématie blanche et des ultra fondamentalistes chrétiens. C'est cette technique qui a prévalu dans les attentats d'Atlanta ou d'Oklahoma City ainsi que nombre d'actions plus mineures dont le total cumulé en une dizaine d'années est comparable au bilan du 11/09. C'est cette même technique qui est mise en œuvre par des groupes du Tiers Monde comme les « Loups gris » en Turquie, et surtout les Frères Musulmans dans le monde arabe et les communautés musulmanes. Les services de sécurité et de renseignement américains savent pertinemment que l'on ne s'oppose pas à la technique du « lone wolf » par des moyens militaires ou par une inflation de mesures sécuritaires indifférenciées.

L'effondrement du régime Taliban et la chute du trou à rats de Tora Bora ont rapidement démontré que la technique de la Qaïda – rejeton local et temporaire de la Confrérie des Frères Musulmans et des Jamaa Islamiyyah - tenait plus de la stratégie du « lone wolf » que de celle d'une armée organisée. Or l'exécutif américain a opté pour un traitement militaire et sécuritaire de la menace comme si on avait affaire à une armée organisée. C'est à dire qu'on a déployé des moyens énormes face à un adversaire insaisissable – et pour cause –, on a décrété une forme d'état d'urgence hystérique et planétaire, tandis qu'on ignorait délibérément les moteurs idéologiques fondamentaux et les sponsors financiers du mouvement en Europe, à Londres, dans les pétromonarchies, au Pakistan et ailleurs.

Quoi qu'ils en pensent par ailleurs, les services font ce que le pouvoir politique leur commande. Heureusement. Mais il est clair que cette option américaine de « guerre à la terreur » n'a pas permis de développer une logique cohérente de contre-terrorisme des deux côtés de l'Atlantique, pas plus qu'entre les services américains et la majorité des pays musulmans qui demeurent, il faut le rappeler sans cesse, les premières victimes du terrorisme islamique.

Second problème important auquel nous avons été confrontés :

Au lendemain du 11/09 - et dans le souci sans doute compréhensible mais très médiatique d'afficher leur détermination - les responsables politiques occidentaux ont décrété une mobilisation générale de tous les moyens sécuritaires et, pour faire bonne mesure, ont annoncé que tout les services – polices, services judiciaires, services de sécurité, services de renseignement intérieur et extérieur - travailleraient ensemble autour de la même table et mettraient en commun toutes leurs informations.

Ce n'était pas là une fausse bonne idée, c'était une vraie mauvaise. Il ne faut pas confondre mobilisation générale et confusion générale. En gros cela revient à faire embarquer des parachutistes dans un sous-marin pour afficher une unité d'action des trois armes.

Pour que leur action soit efficace, les services judiciaires et les services de police ont en effet non seulement besoin d'avoir accès à l'information, mais pour que cette information soit juridiquement valide, il leur faut connaître et surtout rendre publics les processus qui ont permis de recueillir l'information et les sources qui sont à l'origine de l'information.

Une telle démarche est évidemment totalement incompatible avec le fonctionnement élémentaire des services de renseignement intérieurs et extérieurs. Qu'elle soit opérationnelle, technique ou humaine, une source dévoilée est une source perdue. Un processus d'acquisition de l'information rendu public devient ipso facto inutilisable.

Cela ne veut évidemment pas dire que l'information ne doit pas circuler entre les différents services de l'Etat et les différents partenaires internationaux. Personne ne peut être propriétaire exclusif du renseignement. Mais cela veut dire que l'information doit passer par le filtre du politique et qu'il appartient au politique de faire des choix politiques, de décider ce qui doit être utilisé aux fins de lutte immédiate et de ce qui doit s'inscrire dans une stratégie plus large de prévention de la violence et de contre-terrorisme. Et le politique ne saurait se défaire de ce choix en laissant aux différents acteurs le soin de se répartir les tâches et en exonérant par avance ses propres responsabilités.

Alors, si au prix de distorsions et de contorsions diverses, la lutte anti-terroriste peut éventuellement s'accommoder d'un tel dispositif, il est en revanche totalement incompatible avec le développement d'une véritable politique efficace de contre-terrorisme au sens large.

Le devoir de réserve et les contraintes du secret-défense m'interdisent en ce qui me concerne de m'étendre sur ce que l'on appelle la base « Alliance », mais il est patent que – dans sa formulation initiale en 2002 - ce projet d'origine américaine était porteur – et à l'échelle internationale et nationale – des contradictions que je viens d'évoquer.

Ce qui nous amène au troisième type de problème rencontré, cette fois en matière de coopération internationale.

J'ai souligné tout à l'heure que la coopération entre services de police et services de justice fonctionne plutôt bien dans l'ensemble à l'échelle européenne, transatlantique et même mondiale. Ainsi, et même si on est encore très loin de l'idéal, Europol et Eurojust – par exemple - commencent à fonctionner de façon opérationnelle

Le principe de base de la réussite de toute coopération internationale est que plus il y a de participants, mieux cela marche et meilleurs sont les résultats. C'est en général vrai...sauf en matière de renseignement et particulièrement de renseignement antiterroriste. Dans ce domaine la coopération entre services de renseignement est à géométrie variable. Il ne s'agit pas d'une question de mauvaise volonté ou de susceptibilité nationale mal placée. Il ne s'agit pas d'une perversion particulière ou de mauvaise volonté des services de renseignement. Il s'agit d'une contrainte structurelle.

Je reviens sur le fait que la finalité des services spéciaux est de permettre aux Etats d'agir hors de leur territoire de compétence dans la plus extrême confidentialité, parfois de s'affranchir de leurs engagements officiels, voire même de la légalité internationale. On ne va évidemment pas le crier sur la place publique.

Mais surtout, la lutte antiterroriste suppose un certain nombre de choix ou d'arbitrages politiques internes et extérieurs délicats. Elle suppose aussi un regard critique et parfois des mesures de rétorsion contre le comportement en matière sécuritaire d'un certain nombre

d'Etats qui sont par ailleurs des alliés stratégiques, des partenaires politiques ou économiques majeurs. Ce sont là des données que l'on peut partager en bilatéral, parfois au sein de groupes géographiques ou thématiques restreints, mais qui ne peuvent en aucun cas s'accommoder d'une diffusion large et publique.

Donc, dans ce domaine – et quels que soient les oukases plus ou moins conjoncturels des responsables politiques - toute coopération internationale multilatérale finit par s'aligner mécaniquement sur le participant le plus faible ou le moins fiable.

M. Gijs de Vries, le « Monsieur anti-terroriste » européen récemment remercié par la Commission de Bruxelles avec une pudique discrétion et dont les grandes qualités humaines et professionnelles ne sont pas en cause, en a fait l'amère expérience au quotidien pendant 3 ans.

Pour conclure – et à nouveau sur une constatation élémentaire – le but du terrorisme est de terroriser, c'est à dire de pétrifier l'adversaire puis de l'amener à des réactions inappropriées à la menace. A ce jeu, la violence fondamentaliste islamique a engrangé de nombreux succès.

Il y a dans le monde un peu plus d'un milliard de musulmans. Si un seul sur cent mille bascule vers la violence, c'est à un réservoir de dix mille terroristes potentiels que nous devons faire face. Et c'est bien là-dessus que comptent le praticiens accomplis de la stratégie du « lone wolf » que sont les idéologues des Jamaa Islamiyya, la branche opérationnelle et transgressive de la Confrérie des Frères Musulmans.

Mais il est clair que l'on ne résoudra pas le problème en plaçant la planète entière - et en particulier le monde musulman - sous une loi permanente des suspects assortie de mesures sécuritaires plus ou moins liberticides et en tous cas paralysantes qui ne gênent que ceux qui respectent la loi.

On ne résoudra pas non plus le problème en multipliant les agences de sécurité et de renseignement ou en bouleversant leurs priorités à chaque fois qu'une crise sécuritaire se présente. Il y a déjà, en France comme aux Etats Unis, trop d'agences de renseignement et pas assez d'agents de renseignement.

Et enfin, pour paraphraser le Général De Gaulle, on ne résoudra pas le problème en sautant sur sa chaise comme un cabri et en disant « Coopérons, coopérons, coopérons ! ». Coopérer, les agences et officiers de renseignement et de sécurité ne demandent que cela. Encore faut-il savoir avec qui, sur quoi et pour quoi.

Cela suppose donc une véritable politique collective et consensuelle de lutte anti-terroriste, mais aussi et surtout de contre-terrorisme islamique, non seulement entre Occidentaux de bonne compagnie, mais surtout avec les pays arabes et musulmans, même s'ils ne sont pas tous vertueux.

Or on en est loin. Dans son rapport public du 8 novembre 2005 devant le Sénat américain, le Département du Trésor déplorait – preuves à l'appui - que, quatre ans après le 11/09, de nombreux donateurs privés d'Arabie Saoudite continuaient d'assurer l'essentiel du financement de structures idéologiques et opérationnelles de la violence fondamentaliste. Aucune conséquence politique n'a été tirée de ce rapport que la presse américaine et européenne ont soigneusement passé sous silence.

Et il y a mieux,... ou pire.... Je vois qu'aujourd'hui un certain nombre de think tanks américains proches de l'exécutif proposent de nouer un dialogue avec les Frères Musulmans pour organiser le contrôle et l'encadrement de l'Islam et des communautés musulmanes. Et un

certain nombre de politiques européens leur emboîtent le pas. Cela revient très exactement à faire garder son poulailler par des renards. Les renards adorent cela...

Les services de sécurité et de renseignement ne vivent pas en dehors du monde et du temps. Ils sont un instrument de l'exécutif élu dont ils mettent en œuvre les directives et les instructions. Si ces directives sont incohérentes ou inappropriées, ou – pire – s'il n'y a pas de directives du tout, l'action des services sera à la mesure de ces incohérences ou de cette absence.

Je peux témoigner qu'en août 2001, j'ai reçu l'ordre formel des plus hauts échelons de l'Etat de reconverter la moitié de mes effectifs anti-terroristes à l'immigration clandestine. Il est vrai qu'alors le problème se posait avec une grande acuité médiatique et qu'un cargo de 900 Kurdes évoluait en baie de Saint Raphaël. Conscient – comme tous mes collègues occidentaux – que la menace représentée par la Qaïda prenait une consistance très dangereuse, j'ai conservé, en violation des directives reçues, mes effectifs anti-terroristes et ai improvisé pour traiter autrement les problèmes d'immigration clandestine. Bien m'en a pris puisque le 12 septembre suivant, je recevais l'ordre tout aussi formel des même hauts échelons de doubler mes effectifs anti-terroristes...Et je crois savoir que la plupart de mes collègues occidentaux, Américains compris, ont été alors confrontés au même moment à des problèmes similaires.

Alors, s'il m'est permis ici de vous adresser une mise en garde : méfiez-vous d'un monde où les responsables des services de renseignements en sont réduits à improviser et se retrouvent contraints de faire des choix stratégiques que les politiques, sous pression d'un quotidien médiatique, ne font pas. »

* * * * *

Xavier Guilhou

« Avant d'essayer de répondre à cette grande question qui est celle de la coopération franco-américaine en matière de renseignement et de lutte anti-terroriste, j'aimerais préciser que ce soir mon analyse sera celle d'un homme de terrain. Depuis trente ans, j'ai été confronté à de multiples situations et évolutions géostratégiques du fait de mon cursus et de mes diverses responsabilités civiles et militaires. Comme beaucoup le savent désormais j'ai vécu comme Alain Chouet, dans les années 1980, la dernière décennie de la « *guerre froide* », en tant qu'officier de renseignement et responsable de structures opérationnelles au sein de la DGSE. J'ai été à cette époque confronté aux différentes formes de terrorisme d'Etat qui ont particulièrement frappé la France.

Puis, depuis la chute du mur de Berlin, j'ai vécu la montée en puissance de ce que nous pourrions appeler une nouvelle « *guerre chaude* ». Avec l'effondrement des idéologies collectivistes, j'ai vu émerger en effet sur de nombreux théâtres d'opération, de nouvelles formes de confrontations qui s'expriment sous la forme de conflits identitaires, tribaux, claniques. Ils sont sous-tendus par des idéologies meurtrières, comme le salafisme ou le djihadisme, qui se manifestent essentiellement sous la forme d'actes de terrorisme de masse. Cette mutation je l'ai côtoyée pendant dix ans en tant qu'officier de réserve attaché au Commandement des Opérations Spéciales et au travers de mes responsabilités au sein de grands groupes mondiaux sur de nombreuses régions du monde.

Depuis le 11 septembre 2001, la nature de cette confrontation est devenue plus explicite et tous les modes de coopération et d'action interalliés en ont été soit affectés, soit renforcés. Actuellement je suis toujours en première ligne et particulièrement concerné par ces questions de par mes missions qui me mettent au contact de toutes les évolutions du système international et des crises émergentes. Bien entendu les réflexions que je vais vous

soumettre n'engagent que moi et en aucune manière les institutions et organisations que j'ai pu servir. Je traiterai le sujet en essayant de répondre à trois questions :

-Au-delà les querelles internes de systèmes, où en sommes-nous réellement en termes de coopération franco-américaine face aux nouvelles menaces ?

-Comment cela se passe t'il sur le terrain ?

- Et quels sont nos prochains rendez-vous ?

-

1°) Quelle coopération ?

Pour simplifier le débat je dirai que la coopération franco-américaine sur ces questions de renseignement et de lutte anti-terroriste est asymétrique dans les postures, divergente dans les visions et convergente sur la forme. De cette complexité naissent des controverses qui sont sans cesse instrumentalisées par les médias dès qu'il y a la moindre ambiguïté vis-à-vis d'un contexte ou d'un évènement.

La première chose qu'il faut noter, c'est qu'il y a une convergence sur la forme entre les USA et la France dès que nous sommes sur des sujets bilatéraux. Cela devient plus compliqué lorsque les dossiers sont abordés en multilatéral. C'est ainsi que l'usage de la légitimité de l'ONU n'est pas vécue avec la même « intensité diplomatique » de par et d'autre de l'atlantique. Pour autant il y a de véritables divergences sur les visions. Nous sommes là face à une compétition historique entre deux empires, l'un encore hyperactif, l'autre démantelé, qui n'ont pas la même appréhension de leur rayonnement et de leur responsabilité face au monde et à l'histoire. Une chose est certaine la France et les USA n'ont pas les mêmes intérêts en particulier sur les problématiques technologiques, économiques et encore moins sur les questions de « *leadership* » à moyen-terme. Pour les USA, le vrai défi est l'émergence du Pacifique comme nouveau centre géostratégique avec l'arrivée de la Chine sur la scène globale. La France est plus focalisée sur les mutations de son « hinterland » stratégique avec l'ouverture de ses frontières à l'Europe Centrale et orientale ainsi qu'à la Méditerranée. Enfin la France doit faire à une très forte asymétrie vis-à-vis des USA. Le débat pourrait être même étendu à l'Europe qui, malgré sa population et la richesse de son économie, est bien moins puissante que les Etats-Unis sur de nombreux domaines stratégiques (cf. les écarts de budgets sur des secteurs sensibles tels ceux de la défense, de la sécurité intérieure, de la recherche...). Cette asymétrie se traduit par des différences de moyens et de postures qu'il ne faut pas sous-estimer. La France est devenue une petite puissance, même si sur les questions sécuritaires elle se situe toujours sur l'échelle des grands (détention de l'arme nucléaire, membre du conseil de sécurité, capacité de projections de forces aéronavales...). Pour autant, ne rêvons pas, elle n'a ni les moyens d'investigations ni les capacités de frappe tous azimuts des américains ce qui situe d'emblée la coopération sur des logiques spécifiques et sur des actions très localisées.

Cette coopération s'exprime différemment selon le cahier des charges de chacun. Il faut bien être conscient qu'aujourd'hui l'Amérique « *est en guerre* ». Depuis les évènements de septembre 2001, beaucoup de choses ont changé outre atlantique et je ne suis pas sûr qu'en Europe tout le monde en soit conscient. De fait le pays s'est engagé dans ce que les stratèges du Pentagone appellent la « *guerre contre le terrorisme* » en mettant en exergue la doctrine de « *guerre préventive* ». Face à ce nouveau contexte les hommes de renseignement aux Etats-Unis se sont engagés dans un travail considérable de clarification des missions et de coordination interne entre les agences, ce qui a été très bien expliqué par Charles Cogan. Mais il faut être conscient que cette doctrine de « *guerre contre le terrorisme* » qui fait l'objet d'une dynamique intense au sein des Etats-Unis avec la mise en place du Homeland Security et qui

est très militarisée à l'échelle de la planète a changé les relations avec tous les Etats dans le monde.

L'Europe n'est pas dans les mêmes contingences, elle est confinée à de « la vigilance » dans le cadre du respect de l'état de droit et se contente de ne faire que de la prévention judiciaire. Nous n'avons pas de *Patriot Act* en Europe. Il n'est pas d'ailleurs certain que nous ayons bien mûri en Europe les conséquences du 11 mars en Espagne et du 7 juillet en Angleterre. Nous nous contentons d'arrêter les terroristes présumés et de les juger. De même la France n'est pas au même niveau d'engagement. Le pays ne se considère pas en guerre, mais en lutte. Cette lutte a d'ailleurs été continue, la France, à la différence des Etats-Unis, n'a pas eu de répit entre la fin de la guerre froide et la guerre contre les nouvelles formes de terrorisme. N'oublions pas que nous avons eu pendant toute cette période de l'après-guerre froide à faire face au FIS et au GIA algérien sur notre propre territoire. Nous n'avons pas eu le temps de baisser notre garde dans ce domaine et il n'y a pas en de véritable transition entre le terrorisme d'Etat lié au conflit est-ouest et la montée de l'islamisme radical. Néanmoins nos problèmes diffèrent de ceux des autres pays : nous avons la plus grosse communauté musulmane d'Europe. 5% de cette communauté est très à l'écoute des messages en provenance des réseaux tels ceux des Frères Musulmans et encore plus des réseaux Al Qaïda (ce qui correspond à 30 000 personnes). Si seulement 10% de ceux-ci passent à l'acte, nous sommes tout de même confrontés à un très gros problème à gérer, non pas dans les montagnes d'Afghanistan, mais sur notre propre territoire, parfois à 20 minutes de nos centres de décision stratégiques (les RG considèrent qu'il y aurait entre 300 à 500 personnes qui seraient passés dans les camps d'al Qaïda en Afghanistan et qui seraient très dangereux). Cette différence de contexte n'est pas négligeable pour bien comprendre les différences de modes d'action et de sensibilités sur ces questions.

L'Amérique est donc en guerre, l'Europe est en crise de pacifisme, et la France se cherche. Face à cela, il faut bien noter que les questions de sécurité n'ont qu'une prégnance faible dans les milieux politiques. La France ne peut qu'être en ligne néanmoins avec les USA pour de multiples raisons (ce qui ne signifie pas qu'elle s'aligne). Tout d'abord l'Amérique est en surpuissance militaire, satellitaire et en système d'information, ce que nous ne pouvons ignorer. De plus, elle assure toujours le « *back-up* » de la France et de l'Europe sur le plan financier (cf. le rachat d'Euronext par le NYSE), économique (la plupart des grandes signatures du CAC sont devenues mondiales en prenant le contrôle d'entreprises américaines dans les années 90 et ne résistent aux pressions concurrentielles que par leur positionnement transatlantique) et pétrolier (cf. la sécurité des approvisionnements en provenance du Golfe persique). L'Europe sur le plan sécuritaire est restée calée sur les missions de Petersberg de 92, et ne cherche pas plus loin du fait de son « impuissance stratégique ». Riga nous a relégués en « *sous traitant de l'OTAN* », qui devient par défaut d'une véritable défense européenne le bras armé de l'Occident. Face à cette réalité, la France n'est plus qu'une petite puissance qui dispose de quelques pointes de diamant encore très efficaces. Nous avons en effet quelques domaines d'excellence, héritage de notre histoire, avec nos systèmes de renseignement et nos unités d'élite au sein des opérations spéciales, dont les performances, en particulier dans la zone méditerranéenne et au Moyen Orient, sont très appréciés par les Américains.

2°) Trois niveaux d'engagements sur le terrain.

L'essentiel de la menace aujourd'hui est concentré sur la lutte anti-terroriste. Il s'agit essentiellement de la lutte contre les réseaux salafistes et djihadistes liés de près ou de loin à la nébuleuse al Qaida, qui ciblent systématiquement les intérêts occidentaux dans le monde et leurs alliés au sein des régimes du monde musulman qu'ils soient arabes ou asiatiques. Il ne s'agit plus de mettre en œuvre des méthodes de contre-terrorisme d'Etat et de faire face à des opérations de subversion comme dans les années 80/90 avec des espaces de négociation qui étaient ceux que nous avons bien connus dans le cadre de la doctrine de « *l'équilibre de la terreur* ». Non, nous sommes désormais confrontés à d'autre mode d'actions avec des réseaux islamiques qui frappent avec des actions « *sacrificielles* » de grande ampleur, très ciblés sur nos sanctuaires économiques et politiques, avec une volonté délibérée de créer vis-à-vis des opinions l'idée d'un « *déséquilibre de la terreur* ». Les réseaux terroristes en question utilisent de façon asymétrique nos réseaux vitaux comme armes de destruction massive (cf. l'utilisation des avions contre les sanctuaires US ou les trains, les bus en Europe...) et jouent sur tous les aspects de notre modernité pour déjouer nos méthodes de renseignement et de lutte anti-terroriste (Internet, GSM, système bancaire...).

La difficulté de l'engagement pour les agences de renseignement et les forces de sécurité occidentales tient aux motivations de ces réseaux terroristes et surtout à leur idéologie meurtrière. Pour Moustafa Machaour, ancien guide des frères musulmans, l'Islam est la seule et unique solution, et le seul espoir de l'oumma est de tout mettre en œuvre, au besoin par le djihad, pour rétablir un nouveau califat. Cette idéologie que l'on retrouve dans de multiples discours, qu'il s'agisse de ceux du Hamas, de Saïd Ramadan (gendre de Hassan al Banna et père de Tariq) est portée mondialement par la nébuleuse Al Qaida et incarnée par leur leader Ben Laden. Ces réseaux ne sont pas organisés et dirigés comme les réseaux terroristes qui opéraient hier pour le compte de l'ex Union soviétique. Ils mutent en permanence comme des virus qui s'adaptent à leur environnement, ils sont dilués dans la société et sont portés par la jeunesse des pays musulmans. A ce propos nous commettons une erreur d'appréciation en pensant que cette jeunesse se sacrifie pour des raisons d'exclusions sociales et économiques. La plupart des kamikazes sont très souvent bien insérés dans la modernité occidentale avec parfois des diplômés de haut niveau. Leurs motivations sont d'ordres religieux et politiques : deux dimensions qui n'entrent pas forcément dans nos grilles de lecture qui sont encore trop marquées par des approches trop sociologiques et marxistes (visions trop sociales et économiques des causes du terrorisme). Nous sommes confrontés à une nouvelle forme d'idéologie nihiliste, pour la comprendre il faut relire les inspirateurs de ces réseaux dont Sayed Qotb qui est la tête pensante du GIA Algérien, du soudanais Al Tourabi, d'Ayman Al Zawari (le penseur d'al Qaida) et surtout des frères musulmans. Cette idéologie diffuse est portée par des personnes, elle n'est pas d'inspiration nationaliste ou séparatiste. Elle ne s'appuie pas sur des revendications précises avec des interlocuteurs identifiés. Elle fonctionne en réseau en s'appuyant sur le souffle d'un message, en manipulant les esprits, en jouant de la duplicité avec des doubles structures politiques et clandestines et en s'insinuant comme un cancer dans tous les rouages du fonctionnement des sociétés.

Cela se traduit dans la réalité par trois niveaux d'engagement qui nécessitent des méthodes de renseignement et des modes d'action différents selon les terrains concernés :

- *Sur les sanctuaires très durs de « ceux qui nous veulent du mal »* la coopération franco-américaine est pour le moment efficace et efficiente: Elle se traduit par une traque commune d'Al-Qaida en Afghanistan et de ses ramifications au Proche et Moyen Orient. Pour ne prendre que le cas de l'Afghanistan, nous avons des équipes, des hommes qui se connaissent bien et fonctionnent bien ensemble.

- *Sur les « cibles molles »* : Arabie-Saoudite Egypte, Maghreb, Afrique Subsaharienne, l'espace périphérique de l'Europe, la méditerranée, l'Asie du sud-est la coopération est plus complexe. Nous n'avons pas forcément les mêmes intérêts politiques et notamment énergétiques. Il existe des divergences qui sont souvent historiques en particulier sur le soutien et la reconnaissance des partis dits islamiques. Il existe surtout un champ de confrontations sur le plan économique qui n'est pas négligeable surtout dans les pays émergents ou détenteurs d'un patrimoine énergétique. Par ailleurs dans la plupart de ces pays, beaucoup de dirigeants sont vieillissants. Leurs administrations doivent faire face à de véritables mutations démographiques qu'ils n'ont pas anticipées, avec en toile de fond des migrations de population vers les villes qui sont considérables. Les réseaux islamistes utilisent ces mouvements de fond pour déstabiliser les régimes en place et décrédibiliser leurs alliances avec l'Occident. Par exemple en Arabie Saoudite, 50% de la population a moins de 25 ans, et 80% de cette population est antioccidentale. Cette jeunesse est particulièrement anti-européenne ce qui peut sembler paradoxal (car l'Europe se sent plus protégée que les Etats-Unis contre le terrorisme). En effet l'Europe est au cœur du débat des islamiques, beaucoup plus que l'Amérique (qui est perçue comme un pays fortement religieux), et se voit accusé d'avoir fait pénétrer dans le monde musulman les idées qui le mènent à sa perte avec la colonisation (laïcité, émancipation des femmes, Etat-nation, abolition du califat par Atatürk...).
- *Au sein de la « vieille Europe » et au cœur de nos sanctuaires* : ici, nous faisons face à un risque de pénétration et de déstabilisation par le bas. Alain Chouet et Charles Cogan ont montré que les agences de renseignement se restructuraient par le haut avec une clarification des cahiers des charges entre les politiques et les spécialistes du renseignement depuis les événements du 11 septembre. Il en est nécessaire de se remettre en ordre de bataille mais je suis convaincu que notre adversaire nous impose un autre jeu pour lequel nous ne sommes pas encore « mentalement » préparés. C'est là où la coopération franco-américaine doit véritablement progresser dans la vision de l'adversité et dans la compréhension des modes d'action de ces réseaux. Il faut admettre que nous sommes confrontés à autre chose et que les opérations que nous devons mettre en œuvre sont totalement différentes de celles que nous avons dû développer ensemble par le passé. Les nouvelles idéologies se diffusent par le bas et infiltrent tous les rouages de nos sociétés par le biais d'actions décentralisées. L'étude des méthodes utilisées par les Frères musulmans et Al Qaida montrent qu'ils savent jouer avec internet, les médias et toutes les innovations de la société civile pour une diffusion de masse non seulement de leurs idées mais aussi de leurs méthodes de guerre. Les exemples que nous connaissons actuellement sur l'ensemble du Maghreb avec les opérations du GSPC et dernièrement du GSPM sur Casablanca montrent que nous sommes confrontés à des méthodes sur le terrain qui échappent à nos grilles de lecture.

3°) quelques rendez-vous importants :

Pour conclure je dirai que nous avons souvent des querelles qui nous font perdre du temps et nous handicapent pour appréhender correctement cette lutte anti-terroriste. Néanmoins sur le fond, nous avons quelques rendez-vous importants dans les 24 à 48 mois prochains qui vont nous obliger à clarifier les postures et nos modes de coopération autour de ces questions. Les réseaux terroristes ont trois objectifs :

- faire tomber le NATO dans un piège et arriver à faire partir les américains d'Afghanistan afin de transformer cette région en un état islamique et commencer à imposer l'idée du rétablissement d'un califat à partir de la région du Pakistan, voire de l'Irak. Leur objectif est de bloquer et de détruire les fers de lance occidentaux sur le terrain de leurs sanctuaires du réveil islamique.
- faire tomber les régimes dits modérés ou alliés de l'Occident (Egypte, Algérie, Maroc, Tunisie, Lybie) et réunifier l'oumma. Les menaces du GSPC et les actions menées depuis le début de l'année par tous ces réseaux ne sont pas à sous-estimer. Au milieu de ce maelstrom de menaces la situation interne de l'Arabie Saoudite est très préoccupante (n'oublions pas qu'en 2006, les services de sécurité de ce royaume, particulièrement sensible pour la sécurité énergétique de l'économie mondiale, ont arrêté un terroriste présumé tous les 3 jours – soit 136 sur l'année - Le prince Nayef a avoué que le pays contenait plus de 10 000 personnes potentiellement dangereuses et que les réseaux al qu'Aïda avaient de l'ordre d'un million de sympathisants). Les aveux de Khaled Cheikh Mohammed il y a dix jours lors du procès sur les attentats du 11 septembre ne peuvent nous laisser indifférent sur le niveau de détermination et d'imagination de ces réseaux pour faire tomber cette frange de régimes qualifiés de « mous », « jeunes » ou « vulnérables », ce qui serait très grave à moyen terme pour les intérêts occidentaux. Leur objectif est de neutraliser ces régimes, d'isoler par la même l'Occident en brisant les alliances et en renversant les allégeances.
- jouer le pathos de la peur et de l'angoisse au sein même de nos sociétés occidentales en particulier sur l'Europe qui est considéré comme le « ventre mou » ou le « maillon faible » du dispositif occidental afin d'obtenir progressivement une soumission des esprits par le biais de la négociation. Leur objectif est d'aliéner les esprits par la terreur et d'obtenir des dirigeants une forme d'abdication politique.

Cela se traduit par des rendez-vous très opérationnels ou les termes de la coopération franco-américaine seront à nouveau éprouvés :

Sur les cibles dures que constituent les sanctuaires terroristes il faut s'attendre à une offensive de printemps impitoyable des Talibans en Afghanistan. Ils chercheront à mettre en échec par leurs actions la légitimité et la crédibilité de l'OTAN sur place. Cette offensive a commencé, il faut espérer qu'elle ne se solde pas par une défaite militaire pour les occidentaux. Par ailleurs la faiblesse de Karzaï et la vulnérabilité de Musharraf ne sont pas des gages de stabilité politique. La présence de 10 à 15 000 hommes se battant sous la bannière d'Al Qaida en Irak complique aussi sérieusement l'issue de la sortie de crise sur la région. La moindre défaite de l'Otan poserait alors la question de l'efficacité de nos moyens de renseignement.

Sur le Maghreb, nous commençons à connaître de véritables problèmes qu'il ne faut pas sous-estimer : le Maghreb est l'un des maillons les plus faibles que nous ayons dans la lutte contre le terrorisme. Il faut aider ces pays à neutraliser les réseaux mutants (cf. le ralliement du GSPC à Al Qaida) qui sont en train de gangrener leurs sociétés. Cela peut passer par un retour à des politiques dures contre les islamistes. N'oublions pas que ces pays sont soit dans des phases d'ouverture politique pour leurs sociétés civiles (cf. le Maroc) soit de successions (Tunisie, Egypte...) avec en arrière plan une déstabilisation de fond qui passe par les migrations de population subsaharienne (cf. la question du Darfour et les opérations subversives des réseaux islamiques). Vis-à-vis de ces questions l'occident aura sûrement à reconsidérer sa vision de la prévention des crises s'il ne veut pas tomber à nouveau dans le principe de la guerre préventive pour avoir fait preuve de trop d'angélisme.

Dans nos sanctuaires propres, nous avons des problèmes que nous ne pouvons plus masquer notamment en Europe. Aujourd'hui en France, les représentants de l'Etat, en particulier les préfets, doivent s'en remettre à la négociation pour « acheter la paix. » Aujourd'hui, certains préfets, préviennent qu'ils doivent, sur certains territoires dits de « non-droits », passer de la « franchise fiscale » à la « franchise territoriale » pour avoir en contrepartie un minimum de sécurité publique. Cela signifie que la République commencerait à concéder la gestion de territoires à des communautés essentiellement islamiques pour pouvoir préserver la paix sociale et civile du pays. De tels glissements ne sont pas acceptables et doivent être résolus.

Toutes ces questions se posent à un moment où la France est neutralisée par son échéance électorale, où l'Europe est, suite à l'échec du référendum, en phase d'impuissance et où les Etats-Unis vont entrer en campagne pour l'après Bush. En toile de fond nous avons ces mouvements de population considérables sur l'Afrique subsaharienne qui servent de bélier pour les mouvements islamiques afin de déstabiliser les régimes de l'Afrique occidentale et ceux des pays du Maghreb. Nous avons aussi des régimes faibles sur le proche et moyen orient en plein « peak-oil », des tensions économiques fortes avec la demande chinoise et indienne sur les marchés de l'énergie et des matières premières et une offensive déterminante des talibans sur l'Afghanistan contre les meilleurs dispositifs militaires de l'occident. Face à un risque majeur de radicalisation des tensions que nous pressentons, il nous reste à méditer cette phrase de marc Bloch (dans son livre « *l'étrange défaite* ») : « *Nous avons été vaincus parce que nous pensions en retard* ». Le véritable défi de la coopération franco-américaine en matière de renseignement et de lutte anti-terroriste se joue en effet sur la compréhension des nouvelles menaces et sur les grammaires qui leurs sont attachées. Mais ce travail nécessite une véritable révolution conceptuelle dans la vision de la guerre et des idéologies qui menacent notre prospérité et notre liberté.

* * * * *

Biographie des participants

Dr. Charles Cogan est un chercheur (Research Associate) à la John F. Kennedy School of Government ainsi qu'un affilié au John M. Olin Institute for Strategic Studies et au Centre des études européennes, à l'Université de Harvard aux États-Unis. Après avoir été journaliste, puis officier de transmission pendant la guerre de Corée, Cogan a travaillé à la CIA, où il a passé 37 ans, dont 23 en poste à l'étranger. De 1979 à 1984 il était le chef de la Division du Moyen-Orient et l'Asie du sud au Directeurat d'Opérations. De 1984 à 1989 il était le chef de la CIA à Paris. Son nouveau (et cinquième) livre, *French Negotiating Behavior: Dealing with "La Grande Nation,"* a été publié en décembre 2003 par l'United States Institute of Peace dans son "Cross-Cultural Negotiations Project." Une version en langue française a paru en septembre 2005 (Éditions Jacob Duvernet), sous le titre *Diplomatie à la française*. En novembre 2006, l'Académie des sciences morales et politiques de l'Institut de France lui a décerné le Prix Ernest Lémonon pour cet ouvrage.

Alain Chouet a été admis au concours de Délégué des services extérieurs du Ministère de la Défense en 1972 après avoir effectué son service militaire. Au cours de sa carrière Il a travaillé en poste en ambassade comme troisième secrétaire à Beyrouth (1974-1976), deuxième secrétaire à Damas (1976-1979), chargé de mission à Rabat (1985-1988), comme conseiller à la mission de la France auprès de l'Office des Nations Unies –Genève (1992-1996) et conseiller à l'ambassade de France à Bruxelles (1999-2000.) Il a aussi eu de nombreuses responsabilités à l'administration centrale, tout d'abord au service d'évaluation monde arabe (1972-1973), puis comme chef de bureau de coordination des recherches et opérations anti-terroristes (1980-1985), ou comme directeur du stage de formation des personnels de catégorie A (1989.) il officiera aussi comme conseiller technique (monde arabe, terrorisme) du Directeur de la Stratégie (1990-1992), comme conseiller technique (islam terrorisme) du Directeur du renseignement (1996-1999.) Enfin, il conclut sa brillante carrière au poste de Chef du Service de renseignement de sécurité (2000-2002). Diplômé de l'Ecole des langues orientales (Arabe), et titulaire d'une maîtrise de droit (Paris II) et d'un Diplôme d'études supérieures de sciences politiques (Paris II), Alain Chouet a reçu de nombreuses décorations nationales et internationales. Il est fortement sollicité par des journaux ou des centres de recherches (think tanks) pour qui ils rédigent de nombreux articles, notes et ouvrages. (pour plus d'information : alain.chouet.free.fr)

Xavier Guilhou a depuis trente ans une pratique pluridisciplinaire de la gestion des risques et des crises au niveau international. Depuis 2005 il est associé gérant de XAG Conseil. Son parcours est marqué par un triple cursus: en entreprise où il a assumé des responsabilités opérationnelles et fonctionnelles dans de grands Groupes français dans le domaine du risk-management et du marketing. Dans le domaine de la diplomatie, des armées, du commerce extérieur sur le pilotage des grandes ruptures géostratégiques et la dimension civile des crises. Au sein du monde universitaire et des grandes écoles où il enseigne la " géostratégie " et "l'intelligence stratégique". Il a aussi conduit des programmes de recherche et piloté des actions collectives sur les questions de compétitivité économique et d'attractivité des territoires, de sécurité économique et d'intelligence stratégique. Il est aussi connu pour les retours d'expérience et les actions particulières qu'il mène depuis 1990 autour des opérations de sortie de crise et de reconstruction dans des pays confrontés à des désastres naturels ou à des situations de post-conflit. De formation littéraire (historien et géographe) Xavier Guilhou est titulaire de plusieurs doctorats en Sciences Humaines et en Sciences Politiques. Il est aussi

auditeur de l'IHEDN (Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale) et Conseiller du Commerce Extérieur de la France. Il a rédigé plusieurs ouvrages, dont récemment, "Un Monde à repenser " (Economica (2001), avec Jean Marie Aoust, Claude Revel et Gilbert Canameras "Quand ONG et PDG osent" (Eyrolles 2004) et dernièrement, « Quand la France réagira *La crise française face aux évolutions du monde* », (Editions Eyrolles, 2007) (Pour plus d'information : <http://www.xavierguilhou.com>)

Gregory Viscusi, est entré chez Bloomberg News en 1992, pour prendre la responsabilité de l'ouverture de leur bureau à Milan. Né à New York, il a fait ses études à Columbia, obtenant son B.A. ainsi qu'un Master en Relations Internationales (Masters of International Affairs) à la School of International and Public Affairs (SIPA) de Columbia University. Il reste en Italie de 1992 à 1997 puis rejoint le bureau de Paris. Avant de travailler pour Bloomberg, il été en poste chez Dow Jones (à New York et Londres) ainsi que Forbes magazine (à New York). Depuis les attentats du 11 septembre, il s'éloigne de l'actualité économique et financière pour se consacrer plus spécifiquement à des sujets de politique, de défense, de sécurité et de diplomatie : il a ainsi couvert l'après guerre en Irak en mai-juin 2003, le référendum de Chypre, les émeutes de novembre 2005 en France, les rencontres de Davos en 2007, ou encore l'Iran. Actualité oblige, il s'intéresse aujourd'hui à l'élection présidentielle française. Malgré un agenda chargé, il continue en parallèle à suivre certaines actualités sportives (comme par exemple les JO d'été de 2004 et ceux de l'hiver 2006, ou encore les coupes du monde de football de 2000 et 2004.)